

RAPPORT MORAL POUR L'AG DE CIMES

DU 5 MARS 2010

Bilan sur le fonctionnement de l'Association :

Tout d'abord, merci d'être présents à cette AG qui est le rendez-vous majeur annuel de notre association. C'est un des incontournables pour que nous nous y retrouvions tout comme l'est le forum des associations en septembre, auquel nous participons tous les ans et qui nous permet d'échanger avec les visiteurs, de les informer de nos actions et de proposer l'adhésion. Ce forum des associations nous permet également de constater année après année, la vitalité du monde associatif dans le pays mellois et d'y rencontrer d'autres associations avec lesquelles nous avons de nombreuses affinités.

En ce qui concerne CIMES, nous sommes adhérents de Deux Sèvres Nature Environnement qui fait un très bon travail sur le département et également du CNIID qui s'attaque principalement au problème des déchets.

En ce qui nous concerne, nos sujets de prédilection pour l'année passée, comme annoncé lors de la dernière assemblée générale, ont été la décharge de Loubeau et les antennes de téléphonie.

Lors de cette assemblée générale, Richard va vous commenter les résultats des études qui nous ont été remises par la mairie suite à notre demande et un entretien avec le maire.

Nous profiterons de cet exposé pour échanger entre nous, en particulier sur l'implantation de la nouvelle antenne, près de l'hôpital et pour décider, ensemble, de nos actions liées à cette nouvelle implantation. Lorsque nous avons rencontré le maire, il nous avait signalé cette possibilité d'avoir une antenne près de l'hôpital mais nous avait également annoncé qu'elle permettrait de supprimer celles déjà en place sur le château d'eau. Nous avons demandé que ces dernières soient déplacées en raison de la proximité de l'école maternelle et du lycée.

Résultat, non seulement ces antennes sont toujours en place mais une autre, chemin de la Chagnée est en cours d'installation.

Richard nous donnera son analyse sur cette problématique.

Pour ce qui est de Loubeau, nous avons effectué nous même des prélèvements en vue d'analyses et les avons confiés à un laboratoire indépendant. Ce dossier est pour le moins sensible et difficile.

Certes, les analyses en amont et en aval du site n'ont pas été probantes mais celles réalisées sur le site sont beaucoup plus alarmantes. Pour pouvoir être exploitées, les prélèvements doivent être faits sous contrôle d'huissier mais, l'accès du site étant une propriété privée, celui ci n'a pas le droit d'intervenir sans autorisation des propriétaires.

Nous sommes cependant allés rencontrer notre avocat Maître Pielberg pour savoir comment nous pouvions avancer sur ce dossier et ce dernier nous a donné quelques pistes et nous a précisé quels documents nous devons obtenir de la préfecture. C'est maintenant chose faite, même si cela a été relativement long. Les problèmes seraient en particulier dûs à la non étanchéité des lagunes, à la possibilité des lixiviats de se déverser dans la rivière et surtout, au fait que rien n'est prévu pour le traitement et l'évacuation de ces lixiviats. C'est donc une affaire à suivre et ce dossier est particulièrement long à traiter. Il faut noter que le SICTOM de Loubeau, propriétaire du site, a demandé des allègements sur la surveillance du site et que ces derniers ont été acceptés par la préfecture. Ce qui prouve que dès que l'on relâche un peu la pression, les contraintes environnementales diminuent. Pour rappel, des mesures concernant la sécurisation du site n'avaient été prises par la préfecture, que parce que nous les avons exigées.

Nous avons également été présents lors de l'année 2009 lors de manifestations telles que celles de la défense du Marais Poitevin ou bien encore pour dénoncer les assecs liés à l'irrigation intensive et encore pour soutenir les producteurs de lait. L'environnement doit être préservé bien au delà du Mellois et nous apportons notre soutien à de telles initiatives lorsque nous sommes en capacité de le faire.

Nous étions également quelques uns à être présents ce début d'année lors de la présentation par la municipalité de son plan de réduction des herbicides et autres phytosanitaires pour le traitement des voiries et espaces verts puisque c'est une de nos demandes récurrentes.

Toutes ces actions, vous pourrez bien entendu, les retrouver sur le site de CIMES car, Alexis, notre web master et vice président, malgré un emploi du temps bien chargé, continue à l'alimenter régulièrement.

Sylvie vous présentera le rapport d'activité qui complète les informations du site.

Vitalité de l'Association :

Le nombre d'adhérents reste stable et, c'est pour nous un grand encouragement. Isabelle vous fera part du nombre d'adhérents, donc des rentrées financières lors de la présentation de son bilan financier. Nous avons, et c'est une grande satisfaction, quelques nouveaux adhérents rencontrés principalement lors du forum.

Nous avons encore du travail à faire et le conseil d'administration ainsi que le bureau, depuis la création de CIMES ne se sont pas assez renouvelés. Nous souhaitons voir de nouveaux membres nous rejoindre pour travailler avec nous. C'est ce qui nous permettra de rester dynamiques car, on sait bien qu'il faut du sang neuf pour continuer le travail et prendre part à l'élaboration des dossiers. C'est pourquoi, comme tous les ans, nous faisons appel aux bonnes volontés pour qu'elles rejoignent notre conseil d'administration afin d'augmenter notre nombre de bénévoles actifs.

Je vous en remercie par avance.

Geneviève Paillaud
Présidente de CIMES